

Un désir citoyen de nature... maîtrisée :



Quelle place pour les parcs naturels en ville ?

The wish of the city dweller, a nature... under control:
What place for the natural parks in the city?

Amélie Robert (amelie.robert@univ-tours.fr) et **Jean Louis Yengué** (yengue@univ-tours.fr)

Université de Tours / UMR CNRS CITERES

<http://serveur.msh-vdl.fr/>



CENTRE NATIONAL DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE



Introduction

Services rendus par les écosystèmes urbains (UICN France, 2013) :

- d'**approvisionnement** : source de biens utilisables par l'homme (nourriture...)
- de **régulation** : assurant un environnement agréable (qualité de l'air...)
- **culturels** : regroupant les bienfaits non matériels (loisirs...)
- de **support** : permettant le maintien des trois précédents (biodiversité...)



Participation à la qualité de vie en ville, idée acquise
Bénéfices nombreux pour les usagers
Connotation positive



Argument :

- de séduction pour attirer de nouveaux habitants

Bourges, « ville verte »



Bourges en bref

Ville d'art et d'histoire, Bourges est fière de ses monuments comme le palais Jacques Cœur ou la cathédrale Saint-Etienne - classée au patrimoine mondial de l'UNESCO - de ses rues anciennes et de ses maisons à colombages.

Ville verte, Bourges est une des villes les plus vertes de France avec 135 hectares de marais au cœur de la ville et plus de 50 m² d'espaces verts par habitant.

Ville de culture, Bourges est très attachée à sa Maison de la Culture, la première créée en France, et à son festival « Le Printemps de Bourges », créé en 1977.

Préfecture du département du Cher (18), et troisième ville de la région Centre, Bourges compte 66 700 habitants appelés Berruyers et couvre une superficie de 68,74 km².

Source : Site internet de la ville de Bourges, http://www.ville-bourges.fr/site/bourges_bourges-en-bref, consulté le 17/08/2015

- électoral

Améliorer l'image des villes, les rendre attractives



Cadre : Projet de recherche SERVEUR (Services Rendus par les espaces VErts URbains) <http://serveur.msh-vdl.fr/>
Financement : Région Centre-Val de Loire



Objectif : Etude des services écosystémiques culturels et de la consommation des espaces de nature en ville

Quelle nature en ville le citoyen désire-t-il ?

Formes diverses : lesquelles les citoyens plébiscitent-ils le plus ? S'agit-il des parcs naturels ? Comment les gestionnaires des espaces verts intègrent-ils cette préférence ?

- 1. Identifier et qualifier le désir citoyen de nature, approche méthodologique dans la région Centre-Val de Loire**
- 2. Les citoyens, un désir de nature sans inconvénient**
- 3. La réponse des gestionnaires : une nature « visiblement » entretenue**

1. Identifier et qualifier le désir citoyen de nature, approche méthodologique dans la région Centre-Val de Loire

Les espaces verts de la région

52 parcs et jardins recensés dans les 6 chefs-lieux de département : Blois, Bourges, Chartres, Châteauroux, Orléans et Tours

Espaces verts publics, de plus de 1 ha (Guérin, 2013)

Typologie englobant la diversité de la nature en ville, fonction de la gestion, entre :

- une nature fortement maîtrisée :

Jardins familiaux (cultivés),

Parcs historiques (entretien régulier : parterres de fleurs, tonte, désherbage des allées)

- des bois et espaces semi-naturels (dont les parcs naturels) : entretien moindre, croissance plus spontanée de la végétation

Sélection de 6 espaces verts représentatifs, dans les 6 villes

Espaces verts représentatifs de la nature urbaine en région Centre-Val de Loire

A. Jardins familiaux, des espaces verts cultivés – les jardins de la Bergeonnerie à Tours



B. Des parcs d'agrément fortement ordonnés

- Parc historique, le parc Pasteur à Orléans

- Parc de quartier, le parc central à Bourges



Espaces verts représentatifs de la nature urbaine en région Centre-Val de Loire

B. Des parcs d'agrément fortement ordonnés

- Grand espace vert, le parc de l'Arrou à Blois



C. Bois et espaces semi-naturels, des espaces où la végétation croît spontanément

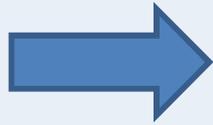
- Prairie Saint-Gildas à Châteauroux



- Jardin de Lazenay à Bourges



Clichés : A Robert et
J. L. Yengué



Lesquels de ces espaces verts sont les plus plébiscités?

Observations et entretiens

- **Enquêtes *in situ* auprès des usagers :**

Objectif : identifier la demande de nature des citoyens, à travers leurs usages et perceptions
Entretiens semi-directifs, dans les 6 parcs sélectionnés

	Blois	Bourges	Chartres	Châteauroux	Orléans	Tours
Usagers	86	20	69	22	28	96

Nombre variable : différence de fréquentation et du nombre d'études (Châteauroux et Orléans : une série d'enquêtes)

- **Observations *in situ***

Croisement avec les enquêtes, pour plus d'objectivité

Observations non participantes et directes dans les mêmes espaces verts

Informations sur les pratiques et fréquentations



- **Entretiens auprès de gestionnaires des espaces verts**

Objectifs :

- connaître leur perception, leurs pratiques de gestion,
- déterminer si celles-ci prennent en compte les pratiques et perceptions des usagers
- compléter les déclarations de ces derniers

Entretiens semi-directifs

Un élu, un chef de service et un technicien, selon les particularités des villes et de leur service

	Blois	Bourges	Chartres	Châteauroux	Orléans	Tours
Gestionnaires	3	3	3	3	0	0
	- Maire-Adjoint en charge du développement durable, de l'efficacité énergétique, du paysage, de la propreté, des parcs et jardins et du cadre de vie, des risques naturels et technologiques - Chef du service Parcs et Jardins - Technicien du service Parcs et Jardins	- Maire-Adjoint en charge de l'écologie et du développement durable - Chef du service Espaces verts - Technicien du service Espaces verts	- Maire-Adjoint en charge du cadre de vie - Directeur général des Services techniques et Directeur du Centre technique municipal - Responsable de la régie des Espaces verts	- Maire-Adjoint chargé du développement durable, du cadre de vie et des travaux - Chef de la Direction du cadre de vie, ainsi que son Adjointe - Agent de maîtrise du secteur Jardin public		

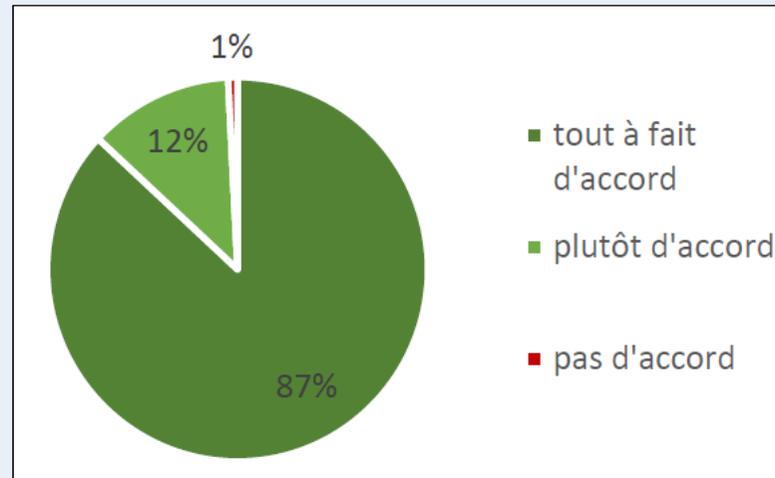
Un désir citoyen de nature... maîtrisée : Quelle place pour les parcs naturels en ville ?



2. Les citadins, un désir de nature sans inconvénient

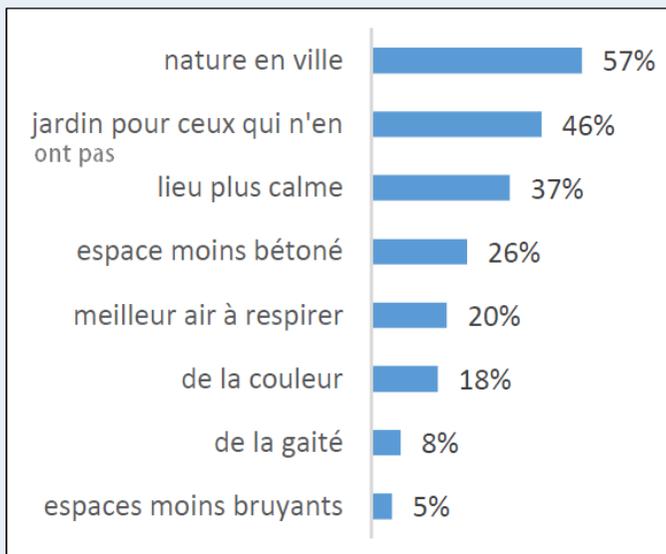
Une nature appréciée, réclamée selon les déclarations

« Les espaces verts sont importants dans une ville » : que pensez-vous de cette affirmation ?

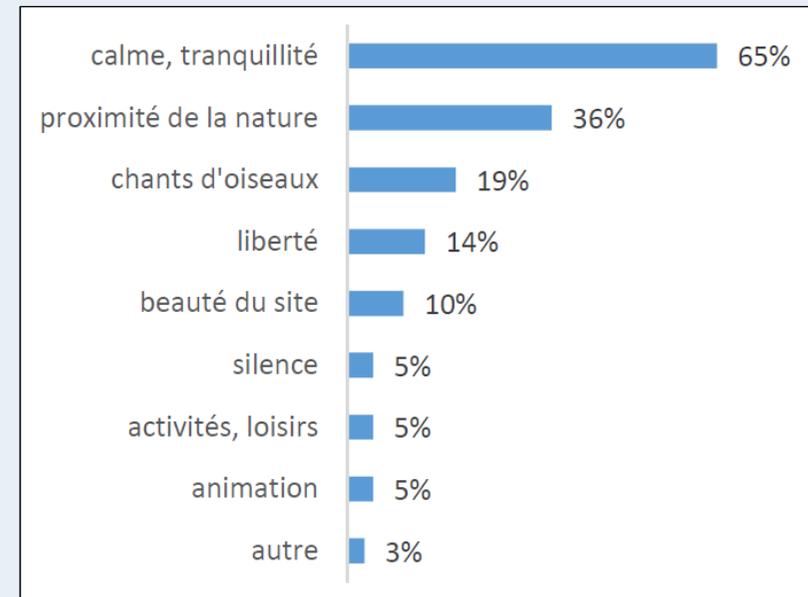


Apports, pour la ville ou personnels : entre proximité avec la nature et quiétude

Quels sont leurs apports pour la ville ?



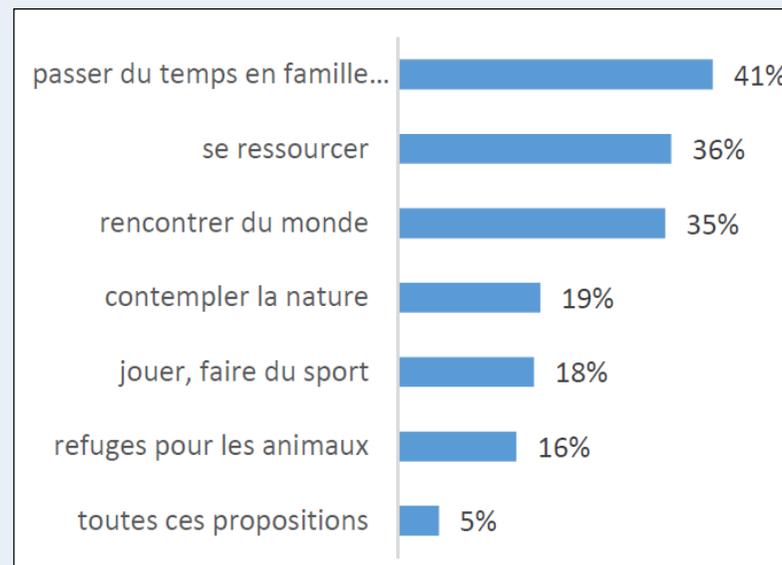
Que recherchez-vous dans l'espace vert fréquenté ?





Lieux de socialisation – on y vient d’abord pour passer du temps avec ses proches – et récréatifs – jeux, sport

Dans quel but y venez-vous ?

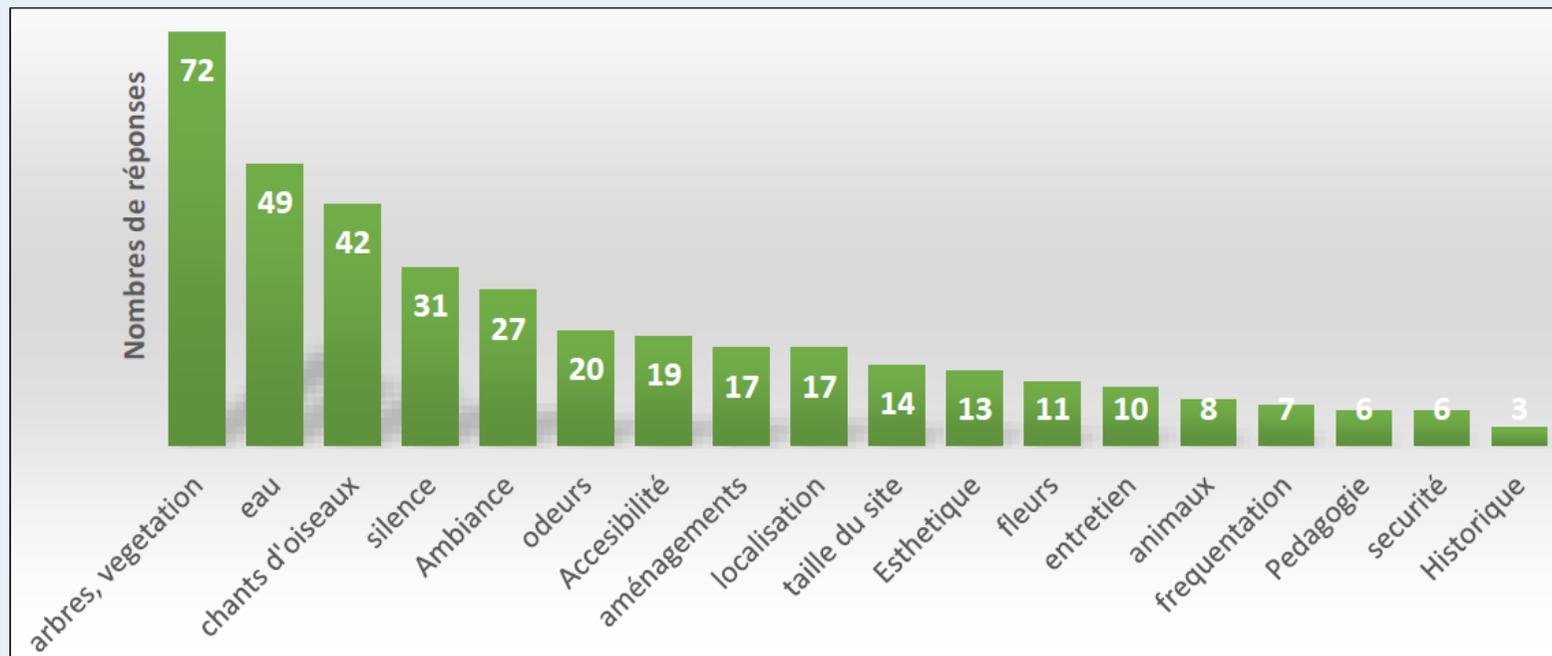


Source : Launay, 2014

La nature : source du bien-être ressenti dans les espaces verts

Éléments qui s’y rapportent, premiers mentionnés

Éléments participant au bien-être ressenti, selon les usagers enquêtés



Source : Cosquer, 2014



Une « nature » entretenue

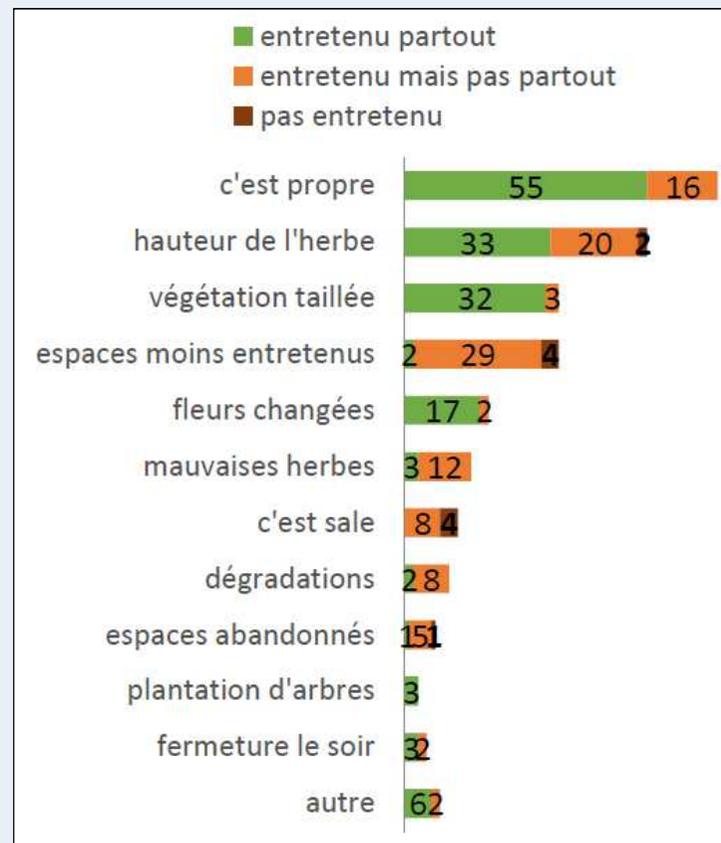
L'entretien :

- Un critère d'attractivité des espaces verts mentionné par les usagers
- Synonyme de propreté pour 55 % des 130 enquêtés

Implications : pelouses tondues, arbres élagués et des parterres de fleurs sans cesse renouvelés

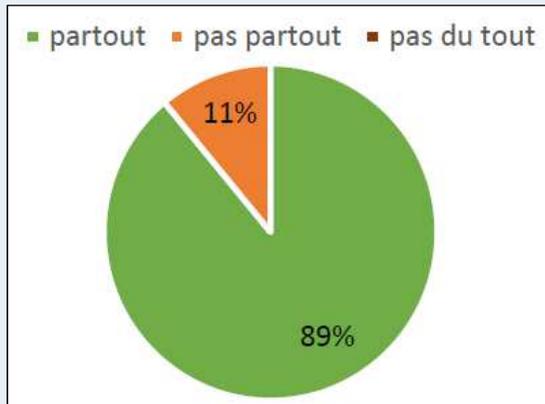
Comment les usagers perçoivent-ils l'entretien des espaces verts ?

Les preuves d'entretien

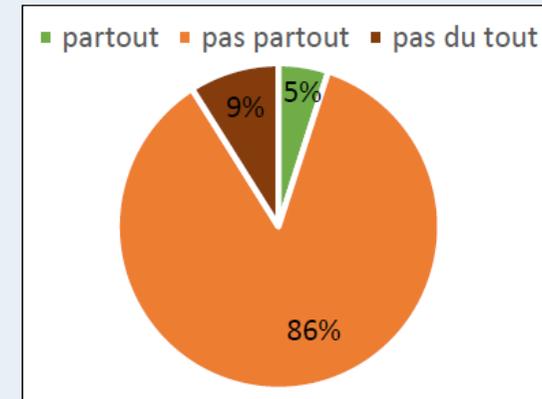


Un parc historique (parc d'agrément) considéré comme entretenu, contrairement à un espace vert relevant des bois et espaces semi-naturels : moindre, sans être inexistant

Entretien du parc Pasteur (Orléans)

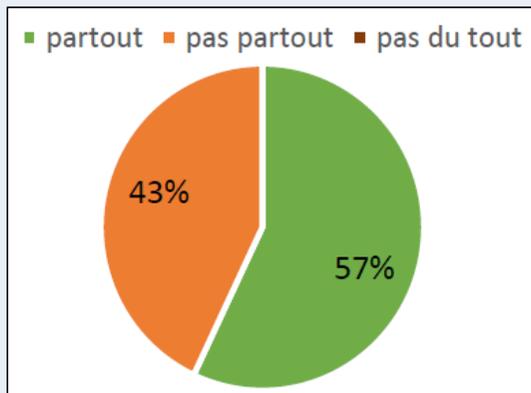


de la prairie Saint-Gildas (Châteauroux)

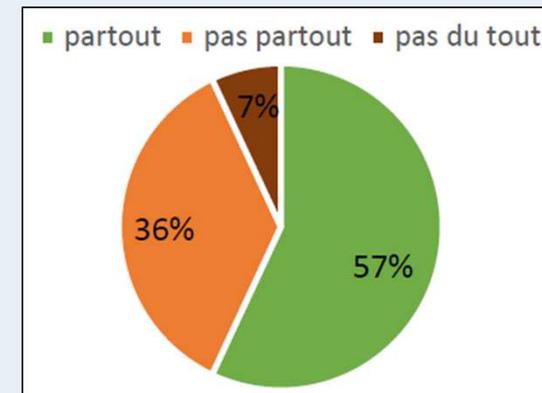


Jardins familiaux et grand espace vert : des résultats proches

Entretien des jardins de la Bergeonnerie (Tours)



du parc de l'Arrou (Blois)



Source : Launay, 2014

Jardin de Lazenay (Bourges) : faible fréquentation

- Raisons géographiques (positionnement dans la commune de Bourges) réfutées : espace vert voisin très fréquenté (lac du Val d'Auron, parc d'agrément)
- Plus vaste superficie : renommée mais jardin de Lazenay connu : 60 % des personnes interrogées au lac du Val d'Auron

Mais seuls 44 % le fréquentent et plutôt rarement (Ollivon, 2014).



Bois et espaces semi-naturels moins fréquentés que les parcs d'agrément

Les gestionnaires confirment-ils cette perception des espaces verts par les citoyens ?

Enquêtes menées auprès des usagers : services rendus par la nature en ville, atouts

Témoignages des gestionnaires : disservices mis en avant par les citoyens

- plaintes sur les désagréments

- désir de nature antagoniste : avantages, sans les inconvénients

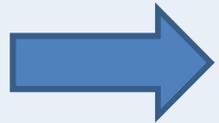
Exemple des arbres : ombre en été mais sans pollen, feuilles, salissures sur la voiture... –

3/4 des acteurs interrogés ; problématique :

« *Les arbres posent énormément de problème. C'est la plus grosse difficulté en tant qu' élu. Les architectes-urbanistes qui font des supers plans n'imaginent pas et n'intègrent pas ces difficultés que nous rencontrons dans notre travail quotidien* » (témoignage d'un élu).

Autre exemple : Les citoyens soutiennent les mesures en faveur de la protection de l'environnement mais « *ne supportent pas de voir une herbe qui pousse* »

- une nature qui ne salit pas (boue...), « fleuri[e] et propre » ; développement spontané de la végétation perçu comme un manque d'entretien, une « nature en désordre » (termes d'élus)



Vision de la nature en ville par les citoyens : pas seulement positive

Conscients des bienfaits (bien-être, qualité de vie, santé) mais aussi des inconvénients, non mentionnés dans les déclarations *in situ*

Piste : interroger davantage les citoyens hors des espaces verts, considérer aussi le point de vue de ceux qui ne les fréquentent pas

Ici, à travers les témoignages des gestionnaires

Disservices souvent omis dans la littérature

Citadin : « plus de nature » mais une nature contrôlée, propre



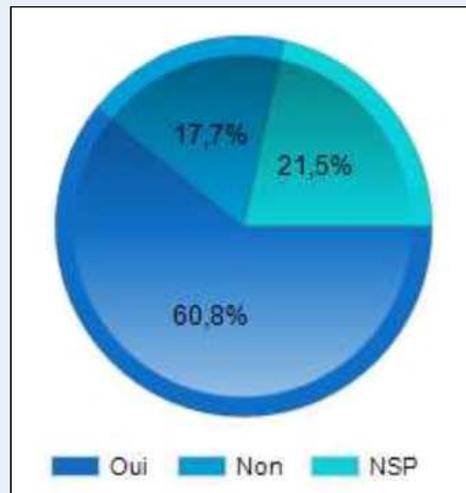
3. La réponse des gestionnaires : une nature « visiblement » entretenue

Un désir de nature émis par les acteurs municipaux

Argument pour attirer de nouveaux habitants, pour séduire les électeurs

Participation de l'espace vert à l'identité de la ville

Pensez-vous que cet espace vert participe à l'identité de la ville et de ses habitants ?



Source : Cosquer, 2014

Importance pour l'image de la ville confirmée par les gestionnaires :

La présence des espaces verts « *rend attractif un territoire car la présence du petit bois à côté des maisons permet d'attirer des personnes. Le cadre de vie fait partie des priorités, [à hauteur de] 8/10. [...] Les gens le réclament et au même titre que l'emploi.* » (Elu interrogé).

Evolution de la place dans la politique de la ville : de «décor urbain » vers écosystèmes

Un désir de nature aussi maîtrisée

Justification différente : « *la population ne suit pas* » (selon un élu)

Techniciens et chefs de service : fréquentation des espaces verts

Elus : satisfaire la demande de leurs électeurs

Parfois contraints : « Certains vont jusqu'à couper eux-mêmes l'arbre »; défricher la partie de l'EV qui jouxte leur habitation



Prise en compte des plaintes des citoyens

Tenter d'offrir les avantages sans les inconvénients

Pratiques en faveur d'une nature entretenue, maîtrisée - entretien visible

Concilier nature maîtrisée et pratiques plus écologiques

Orientation actuelle vers des pratiques plus écologiques, encouragées par les politiques publiques

Plaintes des citoyens : un des obstacles

Mécontentements sans baisse de fréquentation

Temps d'adaptation nécessaire pour accepter cette « apparence négligée » de la nature, cette « nature en désordre »

Gestion différenciée dans toutes les villes

Espaces verts les moins entretenus sans apparence négligée aux yeux des habitants

Importance de la communication : justifier, expliquer aux administrés

Abandon du désherbage chimique, campagne de communication de la communauté d'agglomération Tour(s)plus



Source : Site internet de communauté d'agglomération Tour(s)plus,
<http://www.agglo-tours.fr/index.php?idtf=5444>, consulté le 19/08/2015



Malgré tout, « herbes folles » difficilement tolérées, peut-être surtout dans les EV : Soutien des citoyens pour les mesures en faveur de la protection de l'environnement mais ils « ne supportent pas de voir une herbe qui pousse » - Conséquence : « *On est à zéro pesticide sur la voirie mais pas sur les espaces verts* »

Aucun espace vert sans entretien : prairies fauchées (Saint-Gildas) ; bois éclaircis (Lazenay)

Dynamiques naturelles encadrées pour éviter toute « dérive » (herbes trop hautes, chute des feuilles, pollen...)

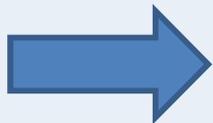
Arbres : besoins négligés (espace d'alimentation au sol insuffisant, tailles abusives)
Certains chefs de service : « *On se bat pour préserver les arbres et les maintenir dans un aspect naturel. Beaucoup d'arbres sont taillés en rideau ou en alignement* »

Espaces verts urbains comme écosystèmes ?

Nature en ville plébiscitée mais propre, sans inconvénient, au risque de nier ses dynamiques

Citadin pas disposé, pour l'instant du moins, à accepter cette nature à tout prix

Gestionnaires : composer avec ce désir de nature ambigu



Parcs naturels : présence en ville compromise

Conclusion

Participation des espaces verts à la qualité de vie en ville : idée admise
Mais **nécessité de poursuivre les recherches**

Piste : prendre en compte les possibles **disservices** de la nature en ville, pour intégrer le point de vue du citoyen dans sa globalité

Essai ici : déclarations des usagers ET témoignages des gestionnaires

Comment la nature en ville est-elle perçue ? Elle prend des formes diverses ; lesquelles sont les plus plébiscitées ? Quelle peut être au final la place des parcs naturels en ville ?

Usagers *in situ* : bienfaits de la nature en ville (quiétude, socialisation, loisirs) mais entretien comme synonyme de propreté

Témoignages des gestionnaires : désir de nature du citoyen est ambigu ; avantages sans inconvénients : nature « propre », en fait maîtrisée.

Gestionnaires : « plus de nature » mais satisfaire la demande de leurs administrés, éviter les plaintes et mécontentements

Actions vers une nature maîtrisée, ordonnée, « propre » et un entretien visible

Problème de l'adoption des pratiques plus écologiques

Citoyens favorables mais principal obstacle : difficulté à en accepter les conséquences

Concilier présence croissante de la nature en ville, gestion raisonnée et lutte contre la « nature en désordre » / baisse des budgets des services

Parcs naturels en ville : présence compromise - paradoxalement remise en cause par ce désir de nature urbaine du citoyen que tentent de satisfaire les gestionnaires : désir d'une nature maîtrisée, sans inconvénient, niant dès lors les dynamiques même de la nature.

Citadin loin de considérer véritablement les espaces verts urbains comme des écosystèmes

Merci de votre attention



Amélie Robert (amelie.robert@univ-tours.fr) et **Jean Louis Yengué** (yengue@univ-tours.fr)
Université de Tours / UMR CNRS CITERES